

Conseil municipal du 30 janvier 2018
Compte-rendu

Ouverture du Conseil municipal à 20h40.

Sont excusés :

- Yves CHARPENTIER
- Hélène PEDOUSSAUT

Mot de remerciement suite au décès de Monsieur Joseph Maillet.

Adoption du compte rendu du dernier conseil municipal

Il est proposé d'ajouter cinq points à l'ordre du jour :

- Validation du projet de reprise du café-restaurant, du programmiste du plan de financement et de la demande de subvention auprès du GAL pour des fonds européens
- Validation de signature de convention avec le lycée Jean Moulin
- Validation du devis pour l'étude d'aménagement du centre-bourg
- Validation de la convention de partenariat pour le Tour Cycliste des Deux-Sèvres
- Validation du devis pour l'achat d'un véhicule pour les services techniques

➤ **Validation de la convention d'entretien de l'éclairage public**

La convention triennale d'entretien d'éclairage public avec la société Delaire arrive à son terme en janvier 2018. Une autre convention d'entretien est donc proposée, jusqu'en décembre 2020 et comprenant les mêmes prestations, pour un montant de 14 730 € TTC.

Adoption à l'unanimité.

➤ **Validation de la convention pour l'intervention d'un animateur sur le Centre de loisirs**

Il est proposé au Conseil municipal de valider la convention permettant l'intervention d'un animateur sportif sur les temps extra-scolaires lors du Centre de loisirs pour toute l'année 2018, au prix de 6€/h pour un total d'environ 40 heures sur l'année.

Adoption à l'unanimité.

➤ **Validation du projet de programmation pour la reprise du café-restaurant**

Il est proposé au Conseil municipal de :

- Valider le lancement d'une étude de faisabilité et de programmation pour la reprise du café-restaurant en centre bourg.
- Choisir le programmiste : deux devis proposés. L'un de Triade pour la somme de 29 000€ HT et celle de A2MO pour la somme de 24 862.50€HT.

- Valider le plan de financement afférent

DEPENSES		RECETTES	
Programmation et assistance à maîtrise d'ouvrage	24 862.50 €	Fonds européens LEADER	19 890 €
		Autofinancement	4 972.5 €
TOTAL	24 862.50 €	TOTAL	24 862.50 €

- Autoriser la demande de financement pour des fonds européens LEADER

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le lancement du projet, retient l'offre de A2MO, accepte le plan de financement et autorise la demande de financement auprès des fonds européens LEADER.

➤ **Validation de la convention de partenariat avec le lycée Jean Moulin**

Il est proposé au Conseil municipal de valider une convention de partenariat avec le lycée Jean Moulin afin de permettre de recevoir des stagiaires au sein de la commune selon les filières et les périodes de stage.

Adoption à l'unanimité.

➤ **Validation du devis pour l'étude d'aménagement du centre-bourg**

Il est proposé au Conseil municipal de valider un devis de l'agence ECCE TERRA pour l'aménagement du centre-bourg, suite à l'acquisition de nouveaux terrains pour un montant de 8 190 € TTC.

Adoption à l'unanimité.

➤ **Validation de la convention de partenariat pour le 18^{ème} tour cycliste**

Il est proposé au Conseil municipal de valider la convention de partenariat pour l'organisation du 18^{ème} tour cycliste des Deux-Sèvres, devant avoir lieu sur la commune le 14 juillet 2018.

Adoption à l'unanimité

➤ **Validation du devis**

Il est proposé au Conseil municipal de valider la convention de partenariat pour l'organisation du Le Maire propose au Conseil municipal de voter une autorisation de dépense avant le vote du budget 2018, pour l'achat d'un véhicule pour les services techniques suite au vol de l'Isuzu cet été. Il est proposé de valider l'offre de Renault Occasion, pour un Maxity 130.35 Polybenne, pour un montant total de 33 827.85 € TTC.

Adoption à l'unanimité.

Clôture du Conseil municipal à 22h30.